



**Syndicat Intercommunal des Eaux
du Val de l'Ognon**

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 NOVEMBRE 2008

Nombre de membres présents : **63** délégués présents.
Nombre de votants: **70** votants (**7** procurations)

1. Rapport du président

Après l'accueil des délégués, maires et personnalités, le président a exposé son rapport. Il a tout d'abord fait état de l'absence de budget supplémentaire, étant donné que les prévisions du mois de mars ont été respectées.

Ensuite les différents points de l'ordre du jour ont été introduits et sont explicités ci après. Le président a profité de cette assemblée pour présenter M. Christian Dubos, nouvel arrivant dans l'équipe travaux, ainsi que Mlle Elise Saillard, stagiaire BTS GEMEAU de l'ENIL de Mamirolle.

Enfin, un hommage a été rendu à M. Michel Jobard, qui part en retraite fin novembre, après 30 ans passés au Syndicat.

Le président a aussi annoncé qu'une visite des sites aurait lieu mi juin 2009.

2. Présentation par le SDIS de la défense incendie dans le Doubs.

Le capitaine Onillon et le lieutenant Forestier ont présenté la réglementation, ainsi que la responsabilité du maire dans la disponibilité de points d'eau ou de poteaux incendie avec un débit suffisant.

Les représentants du SDIS ont aussi confirmé que ces derniers n'assuraient pas le contrôle en débit et pression des bouches incendies qui était du ressort du maire.

Le président a annoncé que suite à réflexion, le bureau avait décidé de réaliser les essais des poteaux incendie gratuitement pour le compte des communes, en tournée conjointe avec les sapeurs pompiers. Ces tournées ont déjà débuté dans certaines communes et après quelques réglages avec les services de secours vont se généraliser.

La présentation est jointe à ce compte rendu.

3. Débat d'orientation budgétaire

Le président a rappelé la part importante du budget alloué aux investissements sur le réseau et les stations, ainsi que les frais de fonctionnement importants impliqués par la régie pour rendre un service de qualité.

Pour le budget 2009, l'investissement devrait rester comparable et le prix de l'eau pourra être maintenu sous conditions évoquées ci-dessous.

Le président a insisté sur le fait que l'équilibre du budget dépend des subventions obtenues par les différents conseils généraux qui sont inégaux sur leurs dotations.

Les différents conseillers généraux présents ont été interpellés.

4. Indemnité du trésorier

L'assemblée a voté à l'unanimité l'indemnité au comptable.

5. Présentation de l'activité du syndicat

M. Rollet a présenté par diaporama le changement de la pompe de puits de Chenevrey et le remplacement du ballon anti bélier de Saint Vit.

Par ailleurs des informations ont été données sur la mauvaise analyse de Champvans les Moulins qui ne trouve pas d'explications, si ce n'est le prélèvement lui-même.

Quant à celle de Motey Besuche, depuis la mise en place de la chloration intermédiaire à Montagney, postérieure à ce résultat, la situation devrait s'améliorer.

A noter une stabilité du rendement du réseau, ainsi qu'une tentative d'intrusion au réservoir du Mouterot.

Des mesures de remplacement des portes du Mouterot et d'Etrabonne qui présentaient des faiblesses ont été mises en œuvre pour palier à ce dernier problème.

L'activité administrative n'a pas été en reste, avec une forte charge de travail suite à la mise en place du nouveau règlement. A ce propos M Didier Rollet remarque des difficultés avec la trésorerie sur la transmission sous format informatique des factures intermédiaires.

6. Programme de travaux.

M Daniel Béliard a annoncé que le marché de travaux 2008 a été attribué au groupement d'entreprises SACER/STPI avec en sous-traitance l'entreprise MALPESA pour un montant de 1 030 000 euros H.T.

Les travaux en cours et ceux restants à réaliser ont été passés en revue.

Enfin, dans le cadre de l'établissement du programme de travaux 2009, M Daniel Béliard a insisté sur la nécessité pour les communes de faire part de leurs travaux à venir aux services techniques.

7. Rapport sur les sites du syndicat.

M Claude Cordier a présenté un rapport axé sur la sécurité des sites du syndicat. Sans être alarmant ce rapport fait état d'améliorations à apporter, y compris sur l'état général des bâtiments, notamment sur le site de Courchapon.

En effet, il fait unanimité que les locaux des agents doivent être rapidement rénovés afin d'offrir un cadre de travail correct au personnel.

Pour l'ensemble des travaux, une action sur 3 ou 4 ans est envisagée.

Le rapport a été remis en assemblée.

8. Projets de communication.

M. Gauthier a présenté les projets de communication du syndicat, à savoir :

- ✓ Un journal d'informations de 12 pages pour l'ensemble des abonnés, distribué à tous les abonnés soit 9500 exemplaires. Pour la distribution, suite aux remarques des délégués, il sera proposé aux communes volontaires d'assurer elles mêmes la diffusion aux abonnés. Pour les autres, un envoi postal nominatif est envisagé afin d'assurer un envoi optimal.
- ✓ Un site internet pour le premier semestre 2009
- ✓ Des perspectives de communication avec les écoles dans le cadre d'une activité pédagogique à moyen terme.

9. Projet de norme ISO 14001.

M Pierre Barbier a présenté le projet de norme ISO 1400, afin d'assurer un management respectueux de l'environnement pour l'activité, que le syndicat souhaite mettre en œuvre. L'action de mise en route débutera par de la formation dès la fin novembre. Mme Rigda sera affecté à cette tâche avec M Pierre Barbier.

Une note explicative a été jointe en assemblée.

10. Divers.

➤ Bassins de rétention LGV et déviation de Courchapon

Le Président interpelle M. Galliot, conseiller général du canton d'Audeux, sur l'absence de bassin de rétention le long de la déviation RD 459 de Courchapon, ainsi qu'une dégradation des ruisseaux suite aux travaux de la LGV.

Il demande que le Conseil général fasse pression sur RFF pour la prise en compte des risques de pollution de la nappe liés à l'absence de ces ouvrages.

Par ailleurs le Président insiste sur le rôle d'un syndicat unique en matière de gestion de l'Ognon et de ses affluents, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui où la gestion des cours d'eau est dispersée et non efficace.

➤ Espaces verts

Le Président du syndicat rappelle que la gestion des espaces verts est modifiée : les grands espaces sont fauchés par des agriculteurs (Saint-Vit, Courchapon, Chenevrey-Morogne), les réservoirs ont été confiés pour partie à une entreprise extérieure (le retard pris dans l'entretien des sites est due à la consultation de plusieurs prestataires).

La parole a été laissée à M. Aubry qui a informé les délégués sur la diffusion d'une information sur l'utilisation raisonnée de fertilisants et de pesticides dans la gestion des espaces verts communaux par la communauté de communes du Val Saint Vitois.